



Envoyé en préfecture le 02/03/2021
Reçu en préfecture le 02/03/2021
Affiché le 02/03/2021
ID : 063-200071199-20210225-CCPL_2021_34-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
COMMUNAUTE DE COMMUNES PLAINE LIMAGNE

Nombre de membres	
Effectif légal	Présents ou représentés
39	36 dont 7 pouvoirs

Date de convocation : **19 février 2021**
Date d'affichage : **19 février 2021**

SEANCE DU 25 FEVRIER 2021

L'an deux mille vingt et un, le vingt-cinq du mois de février à dix-huit heures, le conseil de la communauté de communes Plaine Limagne s'est réuni en séance publique à la salle des fêtes de Chaptuzat.

Présents avec voix délibérante :

Stéphane BARDIN, Brigitte BILLEBAUD, Stéphane CHABANON, Luc CHAPUT, Didier CHASSAIN, Loïc CHATARD, Sandrine COUTURAT, André DEMAY, Claude DENIER, David DESPAX, Fabienne GASTON, Michel GAUME, Cécile GILBERT, Emilie GOURBEYRE, Stéphane HOUSSIER, Pascal LABBE, Jean-Luc LAQUENAIRE, Bernard MANILLERE, Gilles MAS, Jean Jacques MATHILLON, Françoise MECHIN-VERNIER, Matéo MOREL, Pascale MORIN, Nicole PEREZ, Rémy PETOTON, Laurent PLANCHE, Claude RAYNAUD, Vanessa ROLLET, Guy TIXIER.

Absents ayant donné un pouvoir :

Denis BEAUVAIS a donné pouvoir à Emilie GOURBEYRE
Marc CARRIAS a donné pouvoir à Claude RAYNAUD
Christelle CHAMPOMIER a donné pouvoir Luc CHAPUT
Catherine CUZIN a donné pouvoir à Stéphane BARDIN
Patrice DARPOUX a donné pouvoir à Claude DENIER
Guillaume LAURENT a donné pouvoir à Matéo MOREL
Dominique TIXIER a donné pouvoir à Françoise MECHIN-VERNIER

Absents représentés :

Absents :

Roland GENESTIER, Pierre LYAN, Yves RAILLERE

Secrétaire de séance : Stéphane CHABANON

Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut délibérer.

Délibération n°2021-34 : PROJET ESPACE CULTUREL DE RANDAN - LANCEMENT DES CONSULTATIONS POUR LES DIAGNOSTICS TECHNIQUES

Rapporteur : Stéphane CHABANON

Lors de la réunion du conseil communautaire du 25 janvier 2021, le conseil communautaire a démarré la phase d'élaboration du programme technique.

Parallèlement, il est proposé aux élus du conseil communautaire de lancer les consultations pour engager les diagnostics ci-après :

Envoyé en préfecture le 02/03/2021

Reçu en préfecture le 02/03/2021

Affiché le 02/03/2021

ID : 063-200071199-20210225-CCPL_2021_34-DE

- Consultation pour la réalisation des diagnostics amiante et plomb ;
- Consultation pour la réalisation d'une étude de sols
- Consultation pour les relevés géomètre et bornage.

Les documents des trois consultations sont disponibles sur la plateforme Moodle.

→ Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide, à l'unanimité de ses membres présents et représentés :

- d'autoriser le président à lancer les consultations pour la réalisation des missions précisées précédemment,
- de signer tous les documents utiles à la mise en œuvre de cette décision,
- dit que les crédits seront inscrits au budget 2021.

Délibéré les an, mois et jour ci-dessus.

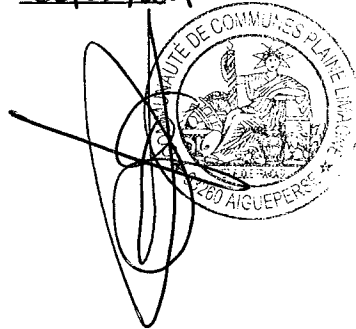
Au Registre sont les signatures

Pour extrait certifié conforme

Certifiée exécutoire

A Aigueperse, le 02/03/2021

Le Président,

A large, stylized signature in black ink is written over a circular official seal. The seal features a central emblem and the text "COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PLAINE L'AIGÜE" and "1260 AIGUEPERSE" around the perimeter.

Le Président,

Claude RAYNAUD

A smaller, stylized signature in black ink is written over a circular official seal. The seal features a central emblem and the text "COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PLAINE L'AIGÜE" and "1260 AIGUEPERSE" around the perimeter.